



Justification

Sur l'attribution de l'Etiquette environnementale UE I peintures pour parois intérieures

Produit testé: AAROISOLA AQUA 506

Caractérisation du produit: Peintures isolantes

Catégorie du produit (selon le règlement Etiquette environnementale)



Fabricant / Fournisseur : Aarolac AG

Date d'émission de justification : 24.06.2015

Caractéristiques de produit

- Exempte d'aromate oui non
- Exempte de conservateurs du film oui non
- Liberté d'étiquetage selon la législation suisse en vigueur sur les produits chimiques oui non
- Pauvre en composés organiques volatiles (COV) oui non
- Exempte de composés organiques volatils et semi-volatils (COV et COSV) oui non
- Exempte de substances sensibilisantes, menaçant gravement l'environnement et CMR oui non
- Composée à plus de 95 % de matières premières renouvelables oui non
-
- Classe de résistance au frottement à l'état humide 1 2 3 4 5 pas r.
- Classe du rapport de contraste 1 2 3 4 5 pas r.

Résultats des tests

Le produit répond aux exigences d'attribution de l'Etiquette environnementale pour peintures murales d'intérieur. Vous trouverez des plus amples informations sur l'Etiquette environnementale sur le site www.stiftungfarbe.org.

Le certificat est valable uniquement si le produit testé est répertorié sur le site www.stiftungfarbe.org et si le fabricant/fournisseur participe au programme de l'Etiquette environnementale de la Fondation Suisse Couleur. Il est interdit au titulaire du certificat de le transmettre à des tiers.

Attention: tout abus entraînera des poursuites pénales.

Le certificat perd sa validité si les composants du produit testé font l'objet de modifications et des nouveaux tests doivent alors être réalisés.

Winterthur, 24.06.2015


Signature Fondation Suisse Couleur


Signature Secrétariat technique